

# PRÈS DE 27 000 LOCATAIRES DE PARIS HABITAT ÉLISENT LEURS CINQ REPRÉSENTANTS

**Du 9 au 28 novembre 2018, tous les locataires ont été invités à voter pour élire leurs cinq représentants qui siègeront pendant quatre ans au sein des instances de l'Office. Tout au long des élections, les équipes de Paris Habitat se sont mobilisées pour favoriser la participation et garantir le bon déroulement du vote.**

## CHIFFRES CLÉS

**26 953  
votants**

**117 227  
inscrits**

**23 %  
Taux de  
participation**

### **Les résultats**

Le taux de participation aux élections des représentants des locataires au Conseil d'administration de Paris Habitat s'élève à 23 % (contre 21 % en 2014). Sur les sept listes en présence, une a obtenu deux sièges au Conseil d'administration : Syndicat du logement et de la consommation « SLC-CSF » (31,20 % des suffrages exprimés). Trois autres listes ont obtenu un siège : Confédération nationale du logement « CNL » (21,13 %) ; Consommation, logement et cadre de vie « CLCV » (15,01%) ; Droit au logement « DAL » (12,34 %).

### **Deux modalités de vote**

Pour favoriser la participation des locataires à cette élection qui a lieu tous les quatre ans, Paris Habitat a mis en place, pour la seconde fois cette année, le vote par voie électronique. Cette procédure a été réalisée avec toutes les garanties nécessaires à la sécurisation du vote. Les locataires avaient également l'opportunité de voter par correspondance. Le dépouillement a eu lieu le 29 novembre au siège de Paris Habitat. Les associations ont salué l'importance des moyens mis en œuvre par l'Office pour sécuriser la procédure de vote, la qualité de l'organisation et le dispositif d'information de ces élections qui a permis une participation stable par rapport aux élections précédentes.

### **Des acteurs du bon fonctionnement de l'Office**

Les administrateurs représentants des locataires sont des acteurs indispensables au bon fonctionnement de l'Office. Au sein du Conseil d'administration, ils prennent part aux principales décisions concernant tous les locataires (vote du budget, montant des loyers, accords collectifs, travaux...). Ils participent également à la Commission d'attribution des logements, au jury d'architecture, à la Commission d'appel d'offres, au Conseil de concertation locative du patrimoine...

### **PRESSE PARIS HABITAT**

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

[www.parishabitat.fr](http://www.parishabitat.fr)

